

233 - WRIGHTAM - PAWLOWICS - 20022019 -

Sujet: [INTERNET] enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize

De : Denise Wrightam <denise.wrightam@icloud.com>

13417

Date : Wed, 20 Feb 2019 13:17:26 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Steven PAWLOWICS

14 Le Campalud
87160 Mailhac sur Benaize

Résident permanent

Je ne veux pas des éoliennes dans le Bois de Bouéry

Non à éoliennes dans le Bois de Bouéry

Les forêts sont les poumons de la planète. Abattre les arbres réduit la quantité de dioxyde de carbone absorbée par le bois. L'installation d'éoliennes dans un bois réduit donc l'absorption de dioxyde de carbone. En fait, les éoliennes situées dans un bois contribuent au réchauffement de la planète plutôt que de le réduire.

Abattre les arbres a également des effets négatifs sur le climat du bois, réduisant ainsi la biodiversité.

Il faut soutenir les forets et plante les arbres par coupe

J'envoie cet email au nom de Steven Pawlowicz car il n'a pas ordinateur ni accès à Internet.